

Arrêté du 9 septembre 2016 fixant les règles d'organisation générale et la nature de l'épreuve des concours pour le recrutement des médecins inspecteurs de santé publique

09/09/2016

Cet arrêté, qui abroge l'arrêté du 8 mars 2007, prévoit les nouvelles modalités d'admissibilité et d'admission aux concours externe et interne de recrutement des médecins inspecteurs de santé publique, ainsi que la composition du jury.